

- ✓ tenir les groupes au courant des livres et brochures approuvées par la Conférence;
- ✓ organiser des ateliers sur presque toutes les activités de service;
- ✓ aider à présenter le rapport de la Conférence aux groupes, lorsque le délégué en serait empêché;
- ✓ faire connaître aux RSG les lignes de conduite du BSG;
- ✓ faire connaître aux RSG les Douze Concepts des services mondiaux, le manuel d'information publique, et toute autre publication de service;
- ✓ prendre l'habitude de parler aux groupes (anciens et nouveaux) sur les responsabilités qu'implique le travail dans les services généraux;
- ✓ inviter, à l'occasion, un dirigeant du comité régional aux réunions de district;
- ✓ s'assurer que l'adjoint prend la relève quand le RDR ne peut être au poste;
- ✓ porter à l'attention du délégué tout problème touchant les Traditions;
- ✓ visiter les groupes, afin de combler les lacunes dans les groupes où le RSG est plus ou moins présent et, avant les élections, rappeler aux groupes les devoirs et qualités d'un RSG;
- ✓ participer le plus possible aux conférences et congrès pour y recueillir des idées.

ADJOINT RDR: TERME; 2 ANS SOBRIÉTÉ SUGGÉRÉE : 2 ans et +

- ✓ s'associe au RDR dans le bon fonctionnement du district;
- ✓ remplace le RDR en cas d'impossibilité d'agir de celui-ci;
- ✓ assiste aux réunions de district et de l'exécutif du district;
- ✓ s'occupe des groupes faisant parti d'une des deux zones composant le district. (A ou B);
- ✓ peut prendre la responsabilité d'aide à un comité (ex. information publique);
- ✓ assiste le plus souvent possible aux réunions régionales, etc.